



**Assemblée Citoyenne
du Conseil de quartier Danube
Jeudi 29 février – 19h
Ecole élémentaire du Général Brunet**



En présence d'**Andrea Fuchs**, Adjointe au Maire du 19e en charge de la participation citoyenne et des Conseils de quartier et de **Fatoumata Koné**, élue déléguée du Maire pour le Conseil de quartier Danube

ORDRE DU JOUR

- **Présentation du fonctionnement des Conseils de quartier**
 - **Point sur les actualités du Conseil de quartier**
 - **Atelier de travail (axé sur les thématiques et projets en cours)**
-

Point sur le fonctionnement des Conseils de quartier

En tant qu'espace collaboratif dédié au dialogue et à la co-construction de projets, le Conseil de quartier accueille chaleureusement toutes les personnes résidant ou exerçant une activité dans le 19e arrondissement.

Indépendamment de la nationalité et de l'âge, chacun est invité à participer à son Conseil de quartier et à s'impliquer dans ses actions à son propre rythme, en fonction de ses aspirations et de sa disponibilité.

Le 19e arrondissement compte 11 Conseils de quartier. Dans chaque quartier, le Maire désigne un-e délégué-e parmi les élu-e-s du Conseil d'arrondissement.

Le groupe référent constitue le pôle de stabilité d'un Conseil de quartier. Il a pour rôle de :

- Formuler des idées innovantes pour donner vie à des actions concrètes et améliorer le cadre de vie de son quartier
- Faire découvrir et contribuer à l'animation de son quartier à travers plusieurs événements conviviaux (repas et fête de quartier, bourse d'échange de livres, ballade exploratoire et bien d'autres animations)
- Partager les actualités de son quartier pour lui donner plus de visibilité
- Organiser avec les autres membres les rencontres régulières autour des projets de son Conseil de quartier (assemblée citoyenne, réunion publique, temps d'échange inter-conseils de quartier)
- Partager des informations concernant l'actualité du quartier et les projets en cours

Les temps-forts du Conseil de quartier dans l'année :

- Assemblée citoyenne : Ouvertes à toutes et tous, elles ont pour but de prioriser collectivement deux thématiques de travail prioritaires pour l'année à venir. Des groupes projet seront ensuite en charge de décliner ces thématiques en projets concrets.
- Réunions publiques : Les réunions publiques permettent aux citoyens de s'exprimer devant les décideurs publics, favorisant l'intégration de leurs demandes. Elles servent à légitimer la création de projets urbains et peuvent également être organisées pour discuter des réformes politiques à l'échelle locale.
- Réunions inter-conseils de quartier : les différents groupes référents de l'arrondissement se réunissent en plénière afin de partager les bonnes pratiques et difficultés rencontrées, les actions et expériences ou encore recevoir des formations proposées par le service de la participation citoyenne.

Les Conseils de Quartier bénéficient d'un budget de fonctionnement de 3308€ et d'un budget d'investissement de 90 000€ (somme mutualisée sur l'ensemble des Conseils de quartier) pour réaliser des projets répondant au besoin du quartier.

Voici quelques exemples de projet proposés par les Conseils de quartier :

- L'accueil des nouveaux habitants (balades urbaines, pots de l'amitié, etc.)
- L'accompagnement et le soutien de projets d'habitants dans le cadre du Budget Participatif Parisien (rendez-vous avec les ambassadeurs à la participation citoyenne et ateliers de co-construction, etc.)
- Participation aux concertations, enquêtes publiques et consultations (en lien, par exemple, avec la révision du Plan Local d'Urbanisme ou le dispositif Embellir votre Quartier)
- Animations locales (marché des artisan.nes, fête de quartier, bourse d'échange de livre, tournoi de pétanque, etc.)
- Projets divers (opération propreté, tenue de stand de sensibilisation sur l'espace public, fresques, composteur collectifs, garde-mangers/frigos solidaires, etc.)

LES CONSEILS DE QUARTIER DU 19^E DÉLÉGUÉ·E·S DU MAIRE



Point sur les actualités du quartier

A l'issue de la première année 2022 qui avait vu adopter les thématiques « Embellir le quartier au travers la végétalisation et la propreté », « favoriser la convivialité » et « Favoriser l'accès à la culture et la préservation du patrimoine culturel ». Les thématiques pour l'année 2023 ont principalement été réfléchies autour de la dynamisation du quartier avec la réorganisation de la fête des Noisettes (couplée à la fête du quartier en lien avec les associations).

D'autres projets ont également fait l'objet d'une réflexion. Entre autres, la promotion de la lecture dans le quartier ainsi que la redynamisation commerciale du quartier avec une focalisation sur le marché de la Porte Brunet.

Quelques éléments d'information concernant ces deux dernières initiatives :

Lecture

La médiathèque James Baldwin ouvrira au printemps rue Henri Ribière (soit à 10 mn à pied de Danube). C'est la médiathèque de tout le 19e, qui aura vocation à rayonner sur le nord-est parisien tout en développant en bel ancrage local. 2850m² surfaces utiles dont 520m² jeunesse ; 80.000 documents tous supports, adultes et jeunesse, fonds généraliste et thématiques ; littérature étrangère ; musique ; espace d'exposition ; coworking ; pôle sourd et malentendant de l'est parisien, etc. Adossée au lieu-ressource de la Maison des Réfugiés, ce double-équipement inédit est aussi un projet architectural novateur d'un point de vue environnemental.

En attendant le fonctionnement de la bibliothèque Place des Fêtes (rue Janssen) évolue, toute l'équipe étant activement mobilisée pour organiser l'ouverture de ce nouvel équipement majeur de l'arrondissement. Un comptoir de prêt a été mis en place dans la bibliothèque, le mercredi de 16h à 18h et le samedi de 11h à 13h. Il n'est en revanche plus possible de s'installer pour travailler ou lire sur place. Toute l'équipe de la bibliothèque reste à l'écoute des habitants et pourra les orienter en cas de besoin.

De nombreuses actions de promotion de la lecture sont menées tout au long de l'année sur le quartier Danube : actions dans le cadre du Contrat Territoire Lecture (dispositif Etat/Ville piloté sur Danube et Rosa Parks par l'EDL), Quinzaine du livre de Danube en novembre, animations de Bibliothèque hors les murs (BHLM) pendant la période estivale au jardin Hérold par la bibliothèque Crimée (située à proximité) et l'association LIRE.

Perte de dynamisme du marché Porte Brunet

Le délégataire du marché, le groupe Dadoun, a été sensibilisé à de nombreuses reprises sur la perte de dynamisme du marché. La Mairie du 19e a alerté sur l'absence de certains commerçants en semaine qui ne sont présents que le week-end (par exemple le poissonnier), un rappel à l'ordre lui sera envoyé par le délégataire.

Nouvelles implantations du GIE Paris Commerces et état des lieux

Renforcement de l'offre médicale sur le secteur avec une extension de pharmacie du 2 avenue de la porte Chaumont pour compléter l'offre avec des zones pour les tests de dépistage, la vaccination et entretiens pharmaceutiques, une « cabine de téléconsultation afin de combattre la désertification médicale », une cabine d'orthopédie et du matériel médical à la vente et à la location ; et l'attribution du local du 18 avenue de la Porte Brunet, laissé vacant suite au départ de l'association Entraide scolaire amicale, à un cabinet de pédicurie-podologie. Il s'agit d'un transfert d'activité d'un podologue installé au 131 avenue de Flandre. Le cabinet sera ouverte 6 jours sur 7 de 9h à 20h, il n'y pas d'offre de podologue sur le secteur.

La Mairie du 19e a consacré une double page des attributions GIE sur le secteur Danube dans le dernier magazine du 19e avec une interview des porteurs du café-librairie Hello.

Les porteurs de projet sont invités à déposer un dossier auprès du GIE Paris commerces pour leur recherche de local, le GIE regroupe les trois bailleurs sociaux de la Ville de Paris et fait le lien avec les porteurs de projets (commerçants, professions libérales, associations) pour l'attribution des locaux disponibles. Toutes les informations et le formulaire à remplir sont disponibles en ligne : <https://www.giepariscommerces.fr>.

Animation commerciale sur la voie publique

Pour l'organisation d'un évènement festif devant votre commerce, dès lors qu'il inclut une occupation sur trottoir, il faut impérativement déposer une demande d'occupation temporaire de l'espace public (dite AOT). Cette demande est à envoyer à evenements@paris.fr le plus tôt possible en amont de l'évènement (2 mois minimum), service qui instruit la demande et consulte les acteurs concernés et la mairie d'arrondissement, ainsi qu'à la Préfecture de Police. Vous trouverez ci-dessous la procédure complète ainsi que la fiche de renseignement à remplir.

Les documents à remplir sont disponibles sur le site de la Mairie : [Commerces et professions libérales - Mairie du 19^e \(paris.fr\)](#)

Atelier de travail

Nombre de participant.e.s : 23

Plus de deux ans après la mise en œuvre de la charte des conseils de quartier « Nouvelle génération » adoptée le 9 novembre 2021, les groupes référents se renouvellent.

Une session de brainstorming a été initiée pour revoir l'identité visuelle des Conseils de quartier, en particulier sur le site internet de la mairie et les réseaux sociaux des conseils de quartier. Les participants ont été encouragés à établir une liste de plusieurs lieux emblématiques du CQ afin que l'équipe de communication et de graphisme puisse s'en servir pour proposer des illustrations ou des visuels. Ces propositions seront soumises au groupe référent qui choisira celle à adopter.

Cet atelier visait à élaborer des pistes de réflexion et d'action pour les projets actuellement portés par le Conseil de quartier. À cette fin, trois tables thématiques ont été élaborées :

Thématique 1. Animation du quartier :

- Participation à la Fête de quartier organisée par les associations qui aura lieu le 8 juin 2024
- Braderie/troc/échange de livres
- Clean up day – actions conjointes avec d'autres Conseils de quartier comme ceux de Manin-Jaurès, Place des Fêtes ou Porte des Lilas

Thématique 2. Création d'une bibliothèque de quartier :


- Réflexion sur les différents lieux d'accès à la lecture envisageables
 - Bibliothèque dans un local du quartier (jeunesse, adulte ou les 2)
 - D'un container de rue et/ou bibliobus
 - D'une ludothèque
- Compte tenu des coûts, délais et en l'absence de lieu, développer les actions hors les murs avec la médiathèque de proximité James Baldwin (<1km)

Thématique 3. Redynamisation commerciale du quartier avec une focalisation sur le marché de la Porte Brunet :

- Réflexion sur les différentes offres pouvant être développées sur le marché (Food trucks et/ou bar/café éphémères sur le marché...)
- Réunion avec le délégataire des marchés alimentaires pour la Ville de Paris
- Visite d'autres marchés alimentaires
- Installation de point relais ou de distribution de paniers alimentaires locaux

Bureau des Conseils de quartier

 5/7 place Armand Carrel, 75019 Paris


 01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85


 conseilsdequartier19@paris.fr



**RETROUVEZ TOUTES LES ACTUALITÉS
DE VOTRE CONSEIL DE QUARTIER**

 [@conseilsdequartier19](https://www.instagram.com/conseilsdequartier19)

 [@monquartier19](https://twitter.com/monquartier19)

 [Conseils de quartier du 19e](https://www.facebook.com/conseilsdequartier19)